

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 septembre 2009

Sous la présidence de M. Alain HURSTEL, Maire

Présents : MM. Charles DOTT, Jean-Jacques HORNECKER, Patrick LENTZ et Jean Michel HATT, Jean-Paul UHL, Mmes Djemila ARMBRUSTER, Marie-Claire BURGER, Martine BUREL, Jeannette LANG

Absents : -M. Jean-Georges MEHL

1 Approbation du procès-verbal de la séance du 03 juillet 2009

Le procès-verbal de la séance du 03 juillet dernier est adopté à l'unanimité par les membres présents à ladite réunion.

2. Projet d'étude de faisabilité d'une Zone de Développement Eolien (ZDE)

Suite à la délibération du mois de juillet concernant ce projet, la Communauté des Communes du Pays de la Zorn nous a sollicité pour l'établissement d'une nouvelle délibération indiquant entre autre que ce projet n'est viable que s'il est porté par la ComCom qui devra, le cas échéant, prendre la compétence d'un tel programme.

Après discussions, le Conseil approuve le principe de création d'une Zone de développement Eolien sur une partie de son territoire, autorise la Société OPALE à effectuer une étude de faisabilité à titre gracieux, sollicite la ComCom pour piloter l'étude de faisabilité à l'échelle du territoire communautaire, sollicite la ComCom pour, le cas échéant, prendre la compétence, porter, réaliser et déposer auprès du Préfet un dossier de demande de création d'une ZDE.

3. Rapport annuel 2008 du Sictou de Hochfelden et Environs

Monsieur le Maire a diffusé aux membres du Conseil Municipal le rapport annuel 2008 du SICTEU. Après en avoir pris connaissance, les conseillers n'ont pas de remarques ou d'observations particulières à émettre.

4. Rénovation intérieure de la salle communale

Après études de différents devis le Conseil municipal a retenu l'offre de la Société A.BOEHM installée 1 rue du Canal à Dettwiller pour la rénovation intérieure de la salle communale pour un montant de 2 686.97 €H.T. et de la cuisine y attenante pour un montant de 530.91 €H.T.

M. le Maire est autorisé à signer tous documents relatifs à ces travaux.

5. Divers

La fête pour les aînés de la commune a été fixée au dimanche 13 décembre 2009.

La décoration hivernale de la commune se fera quant à elle dès le samedi 5 décembre.

Suite à la dernière réunion du Sictou, une ligne téléphonique d'astreinte a été mise en place en cas de coulées de boues d'orages. Le SICTEU doit donc être contacté pour leur permettre de prendre les mesures nécessaires (service d'urgence 24h/24h 7j/7j).